

# Rapport d'évaluation

## **Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Collège Édouard-Montpetit**

*11 février 2003*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

Québec, le 6 mars 2003

Madame Marielle Poirier  
Directrice des études  
Collège Édouard-Montpetit  
945, chemin de Chambly  
Longueuil (Québec) J4H 3M6

**Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)**

Madame la Directrice,

Lors de sa réunion tenue le 11 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège Édouard-Montpetit de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

Après examen des informations transmises, la Commission ne peut que corroborer votre propre appréciation de la mise en œuvre de votre plan de réussite lorsque vous soulignez, à fort juste titre, que la première année a été décevante. Cette première année d'implantation s'est inscrite dans un climat peu propice à la poursuite des objectifs de réussite initialement définis dans votre plan : les enseignants ont manifesté leur opposition à l'obligation faite aux collèges de se donner un plan de réussite et la commission des études a refusé de donner son avis sur le premier plan. Près de la moitié des mesures envisagées ont en effet été reportées; de plus, la presque totalité des mesures dont la responsabilité incombait aux départements, soit 11 mesures sur 15, ont été abandonnées ou reportées, sans que ce report soit véritablement explicité. Dans de telles conditions, il était prévisible que les résultats aient été décevants.

L'opposition initiale des enseignants a depuis fait place à la création de deux comités d'enseignants, notamment en vue de donner suite aux remarques de la Commission à la suite de l'évaluation du plan de réussite du Collège. Toutefois, l'autoanalyse à laquelle vous procédez pour expliquer les difficultés à tendre vers les objectifs du plan, paraît témoigner de plus de défaitisme que de détermination et de volonté de redresser la situation.

Cette dernière est d'autant plus préoccupante que les résultats enregistrés par le Collège traduisent davantage le statu quo, voire un léger recul, qu'une progression vers l'atteinte des cibles, notamment en ce qui regarde le taux

global de réussite des cours suivis à la première session par les nouveaux élèves, le taux annuel de réussite de tous les élèves et le taux de réinscription en troisième session, tous programmes confondus.

La Commission ne se prononcera sur l'efficacité du plan que lorsque celui-ci aura bénéficié d'une période d'implantation suffisante. Cependant, et malgré l'ajout de nouvelles mesures à son plan de réussite pour l'année scolaire 2002-2003, la Commission juge la situation du Collège préoccupante. Le Collège doit rapidement se ressaisir et veiller, au cours de la troisième année d'implantation de son plan, à ce que l'ensemble de sa communauté consacre la volonté et les efforts nécessaires à la réalisation des mesures prévues au plan de réussite en vue de permettre l'atteinte des objectifs que le Collège s'est donnés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Jean-Paul Beaumier, agent de recherche